

## « Le marché québécois du théâtre »

Denis Lagueux

Number 26 (1), 1983

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/29448ac>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Cahiers de théâtre Jeu inc.

### ISSN

0382-0335 (print)

1923-2578 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this review

Lagueux, D. (1983). Review of [« Le marché québécois du théâtre »]. *Jeu*, (26), 141–143.

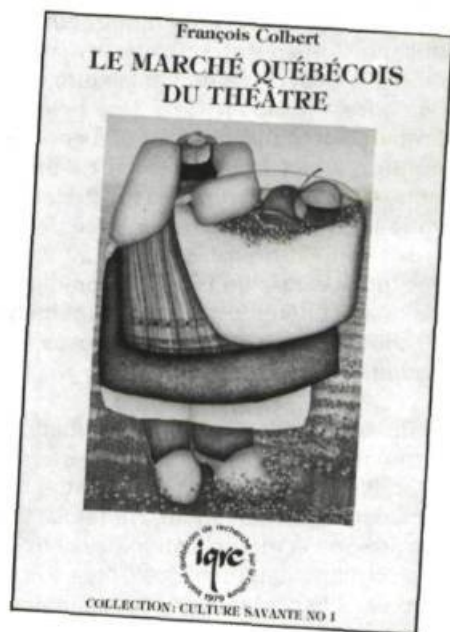
## « le marché québécois du théâtre »

Analyse économique de François Colbert, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, collection « Culture savante », n° 1, 1982, 108 p.

L'activité théâtrale au Québec a connu, au cours des années 1970, un essor spectaculaire. Entre 1970 et 1980, le nombre de compagnies professionnelles de théâtre subventionnées par le ministère des Affaires culturelles est passé de douze à quatre-vingt-quatre, sans compter les compagnies professionnelles non subventionnées, ni les troupes d'amateurs. Il n'en fallait pas plus au ministre Clément Richard, dans le cadre d'une inoubliable émission de *Noir sur blanc*, aux lendemains des États généraux du théâtre professionnel au Québec, pour déclarer qu'il ne pouvait que nous souhaiter une crise de croissance pareille dans l'industrie de l'automobile... Oui, oui, le parallèle, judicieux ou pas, est établi...

Après tout, un autre ministre, Camille Laurin, ne nous avait-il pas, depuis quelque temps, depuis la parution du livre blanc sur *la Politique québécoise du développement culturel*, en 1978, invités et habitués à parler de théâtre en termes d'industrie culturelle? Mais cette invitation, ceux et celles qui font le théâtre, se l'étaient eux-mêmes lancée bien avant, déterminés qu'ils sont à vivre (socialement et économiquement) de leur travail — métier ou art —, habilités à s'approprier des mots — marché, structure, organisation, offre, demande — pour décrire leur déficit en pain et en beurre.

Nouvel exercice, long apprentissage, ces mots leur sont venus avec beaucoup



d'efforts, mais aussi grâce à des gens comme François Colbert, professeur à l'École des Hautes Études Commerciales, qui a été longtemps associé à l'activité théâtrale, soit en tant que consultant en gestion ou membre d'un conseil d'administration d'une compagnie professionnelle, soit comme animateur d'une troupe d'amateurs.

Ce double attribut, créateur et administrateur, peut offrir aux lecteurs du *Marché québécois du théâtre*, une garantie — si l'on peut nommer la chose ainsi — sur la connaissance de l'auteur, d'abord en matière de pratique théâtrale dans son ensemble (de la création jusqu'à la diffusion, en passant par l'organi-

sation de cette création), ensuite sur sa connaissance des mécanismes par lesquels cette activité s'articule à l'activité économique en général.

Il n'y a pas de garantie qui vaille, c'est bien connu... Cet ouvrage n'a pas fait l'unanimité auprès des intervenants de théâtre. Non pas qu'on ait voulu le nier, mais disons qu'on préférerait l'oublier puisque Colbert y affirme que le marché du théâtre est présentement saturé et le demeurera jusqu'en 1986. Une telle affirmation était mal venue à une époque où un premier front commun de praticiens et de praticiennes de théâtre avait vu le jour, à l'occasion des États généraux du théâtre professionnel au Québec, pour exiger de l'État une politique claire et cohérente du développement du théâtre qui, entre autres choses, se traduirait par des sous.

Cette réclamation, François Colbert la formulait également. À l'État, mais aussi à l'industrie privée, dont l'apport, à ce jour, est resté bien timide. Toutefois, il a précisé que la multiplication des octrois gouvernementaux par deux était irréaliste dans le contexte de récession économique actuel. Pour les mêmes raisons, il lui apparaissait impensable de doubler le prix des billets. Il croyait néanmoins qu'un effort devait être fait dans un sens et dans l'autre.

Si nous abondons dans le sens de François Colbert pour ses conclusions principales, nous ne partageons pas son constat du nombre de troupes trop élevé. Certes, le trop grand nombre d'écoles de formation spécialisée a contribué à la multiplication de groupes « concurrents » mais, plus important encore, il a participé à l'accroissement, en qualité et non seulement en quantité, de la dramaturgie québécoise. Une analyse, autre qu'économique, ne démontrerait-elle pas aisément que cette augmentation des groupes témoigne

d'une intéressante diversité? En un mot, il n'y en a peut-être jamais trop!

Mais ce qui était à craindre est arrivé. À combien de reprises, le ministre des Affaires culturelles ne s'était-il pas retranché derrière une seule des conclusions (trop de troupes) de cette analyse lorsque les gens de théâtre lui demandaient des augmentations substantielles de leurs subventions? Ces derniers démontrant que leurs activités augmentaient, le premier prétextant que le tout devrait bientôt se stabiliser.

On a sûrement prêté à Colbert des intentions qu'il n'avait aucunement, à savoir: les choses ne vont pas très bien actuellement dans le secteur du théâtre; ne nous inquiétons pas plus qu'il ne faut puisque, au cours des cinq prochaines années, les choses vont se tasser, les lois du marché ne tardant pas à régler et à rationaliser le tout.

Relisons tous *le Marché québécois du théâtre* pour formuler à nouveau notre même demande au ministre des Affaires culturelles; la réponse qu'on nous fournira sera peut-être plus précise et plus concrète. L'exercice nous paraîtra à première vue difficile. Cependant, avec l'aide de Colbert, par la clarté de sa démonstration et la précision de sa méthodologie, l'analyse, la projection et l'arithmétique n'en seront que facilitées. Ainsi, ceux qui offrent (théâtres institutionnels, jeunes théâtres et théâtres d'été) et ceux qui demandent (selon les tendances socio-démographiques au Québec, selon le taux de fréquentation au théâtre et selon le profil socio-économique de la clientèle) seront clairement identifiés.

Comme Colbert, nous mesurerons l'offre de l'ensemble du marché francophone du théâtre par le biais du nombre d'entrées requises pour atteindre le point d'équilibre budgétaire et la de-

mande, par le biais des revenus que peut générer cette activité. Le point de rencontre ou de non-rencontre de l'offre et de la demande nous permettra d'établir le degré futur de saturation ou de non-saturation du marché. Nous arriverons vraisemblablement nous aussi à des conclusions identiques à celles de François Colbert: subventions étatiques et privées insuffisantes, prix des billets trop bas, récession économique, etc. Et avec lui nous dirons: « De 1981 à 1985, le secteur francophone du théâtre devra générer sept millions de dollars de revenus supplémentaires pour assurer la vitalité des compagnies, c'est-à-dire assumer les déficits, mieux rémunérer les artisans du théâtre et accueillir de nouvelles unités de production. »

Nos solutions seront sans doute semblables, elles aussi. Le nombre d'entrées devra augmenter de 1,4 million au cours de cette période: opération qui s'annonce impossible. De plus, nous ne réglerons pas « le problème des déficits chroniques des compagnies institutionnelles, les organismes de jeune théâtre continueront à verser une rémunération inférieure au salaire canadien... » et les nouvelles cellules de production trouveront difficilement leur place sur le marché. Le marché québécois du théâtre francophone sera bel et bien saturé. L'augmentation du prix des billets devra alors être envisagée, comme, qui sait, la diminution du nombre de compagnies ou troupes subventionnées...

C'est justement ce genre d'intentions qu'il ne serait pas souhaitable de prêter à cette analyse et à son auteur. Si on y voyait plutôt le souhait que nos gouvernements reconnaissent enfin au théâtre la place qui lui revient dans la longue tradition culturelle du Québec...

**denis lagueux**